SKYJACK

MODELE CE | SJ 45T

SERIE T

FLECHES AUTOMOTRICES télescopiques

Conçues pour offrir le meilleur rapport qualité-prix et le coût de cycle de vie le plus bas possible, les plates-formes élévatrices Skyjack sont reconnues mondialement pour leur fiabilité et leur facilité d'utilisation. La flèche automotrice SJ 45T ne fait pas exception à la règle, avec ses caractéristiques techniques éprouvées comme le câblage numéroté et codé par couleurs standard de Skyjack à commandes analogiques.

La flèche automotrice SJ 45T est également dotée des COMMANDES DIRECTIONNELLES DE CONDUITE ET DE BRAQUAGE A DETECTION exclusives à Skyjack qui permettent de manoeuvrer l'engin en fonction de l'opérateur plutôt que de l'orientation du châssis.

Le différentiel autobloquant de l'essieu arrière et le différentiel à glissement limité de l'essieu avant oscillant du système d'essieu 4x4 offre une traction tout-terrain inégalée.

SERIE T

Flèches automotrices télescopiques

Spécifications	SJ 45T
Hauteur de travail	15,8 m
Hauteur de la plate-forme	13,8 m
Portée horizontale	12,1 m
Dimensions de la plate-forme	0,91 x 1,83 m
Largeur de la plate-forme repliée	2,3 m
Rayon d'orientation arrière	0,9 m
Hauteur de la plate-forme repliée	2,4 m
Longueur de la plate-forme repliée	8,8 m
Empattement	2,4 m
Garde au sol	0,3 m
Rotation de la plate-forme	180°
Longueur de la flèche	1,5 m
Portée de la flèche +/-	63° / 66°
Poids	7 552 kg
Niveau de pente - 4x4	45 %
Rayon de braquage (intérieur) - 4x4	2,1 m
Rayon de braquage (extérieur) - 4x4	5,0 m
Oscillation de l'essieu	0,2 m
Vitesse de conduite (plate-forme repliée)	7,2 km/h
Vitesse de conduite (plate-forme élevée)	0,8 km/h
Capacité	227 kg
Nombre maximal de personnes	2

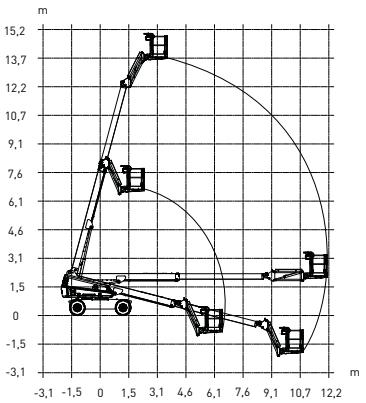

SCHEMA DE PORTEE DE LA SJ 45T

CARACTERISTIQUES STANDARD

- Peuvent être conduites à leur pleine hauteur
- Système d'essieu 4x4
- Différentiel autobloquant et différentiel à glissement limité de l'essieu à l'avant
- Essieu oscillant
- Freins SAHR à disques humides (essieu arrière)
- Moteur diesel Deutz de 48 ch
- Tiroir du moteur pivotant
- Capots rabattables en fibre de verre
- Rotation continue de la tourelle sur 360°
- Commandes de conduite et de braquage à détection de la direction
- Commandes proportionnelles
- Système de commande à relais
- Câblage numéroté et codé par couleurs
- Niveau de pente de 45 %
- Pneus remplis de mousse Grip Lug 30,5 x 41,9 cm
- Câblage pour prise CA sur plate-forme
- Alarme d'inclinaison avec désactivation de conduite
- Alarme de mouvement
- Système de détection de surcharge
- Avertisseur
- Système de garde-corps de plate-forme modulaire
- Portillon à ressort
- Points de fixation de la longe de sécurité
- Points d'arrimage/de levage

OPTIONS‡

- Générateur de 3 kW (inclut un refroidisseur d'huile hydraulique)
- Ensemble de démarrage par temps froid (diesel uniquement)
- Epurateur pour diesel
- Refroidisseur d'huile hydraulique
- Lampe clignotante
- Hauteurs de travail de la plate-forme
- Conduite d'air de 12,7 mm vers la plate-forme
- Deux roues motrices

‡ La capacité et le poids de l'engin peuvent varier si des options sont ajoutées.

Skyjack - Royaume-Uni
Unit 1, Maes-y-Clawdd
Maesbury Road Industrial Estate
Oswestry, Shropshire, SY10 8NN
Tél.: +44 1691 676235
Fax: +44 1691 676239
E-mail: info@skyjackeurope.co.uk

Skyjack AB (Suède)
Marieholmsgatan 2
415 02 Göteborg
Suède
Tél.: +46 31212245
Fax: +46 31212066

Skyjack SAS (France)
Lieudit Les Pretes
22 bis, rue de l'avenir
38150 Chanas
Tél.: +33 474 20 30 20
Fax: +33 474 20 58 93

Skyjack Hebebühnen GmbH (Allemagne)
Wullener Feld 27
D-58454 Witten
Tél.: +49 2302 2026909
Fax: +49 2302 2025671

www.skyjack.com

Cette brochure est publiée à des fins d'illustration uniquement et s'appuie sur l'information la plus récente au moment de l'impression. Skyjack Inc. se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment et sans préavis aux spécifications, normes et équipement en option. Consultez le manuel d'utilisation, ainsi que le manuel d'entretien et des pièces pour les procédures appropriées. Les plates-formes CE respectent la Directive sur les engins de chantier 2006/42/CE.